

( N<sup>o</sup> 150. )

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 3 AVRIL 1845.

---

### Rapport de la Commission des Naturalisations sur la requête du sieur *Louis Colonius*, cabaretier à Mons.

*(Voir le N<sup>o</sup> 297, session 1843-1844 de la Chambre des Représentants.)*

---

MESSIEURS,

Par requête adressée à la Chambre des Représentants le 13 octobre 1841, Louis Colonius, cabaretier à Mons, a demandé la Naturalisation ordinaire.

Le Pétitionnaire est né à Hungen, duché de Braunfeld, le 30 octobre 1788; il a servi comme musicien au 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie, légion allemande au service d'Angleterre et il a assisté avec ce corps à la bataille de Waterloo. Rentré en Belgique en 1820, il a contracté mariage avec une femme de cette ville dont il a aujourd'hui huit enfants; il a habité pendant vingt ans la ville de Binche, où il s'est toujours conduit en honnête homme et en citoyen paisible; depuis 1840, il est venu résider à Mons avec sa famille et y exerce l'état de cabaretier-logeur; sa conduite y a également été bonne et, sauf quelques légères contraventions de police, presque inévitables dans la profession qu'il exerce, tous les rapports recueillis sur son compte lui sont favorables.

Sa demande a été prise en considération par la Chambre des Représentants, dans sa séance du 28 février dernier, par 42 suffrages contre 6.

DE HAUSSY, Rapporteur.